

DÉCISION DU MAIRE
N° 2024/114

TARIFS COMMUNAUX DIVERS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE THÔNES,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/094 donnant délégation de pouvoir au Maire pour prendre les décisions en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la réactualisation des tarifs municipaux concernant la location de matériels, l'occupation du domaine public, les manifestations, et les photocopies délivrées en mairie ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : de **FIXER** les tarifs comme indiqué en annexe à compter du 1^{er} janvier 2025 :

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal après compte-rendu à l'organe délibérant et dont un extrait sera publié sur le site Internet de la Mairie.

THÔNES, le 16 décembre 2024

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DECISION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE ET
PUBLICATION LE

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



PROJET TARIFS 2025			
		2024	2025
MAIN D'ŒUVRE			
l'heure ordinaire	. agent de maîtrise	80,00 €	81,00 €
	. agent technique	57,00 €	58,00 €
l'heure de nuit dimanche, jours fériés	. agent de maîtrise	153,00 €	155,00 €
	. agent technique	108,00 €	109,00 €
forfait de déplacement		51,50 €	52,50 €
podium mobile	. la journée	170,00 €	172,00 €
	. transport aller-retour en sus	155,00 €	157,00 €
barrières	. associations de Thônes	gratuit	gratuit
	. entreprises ou particuliers :		
	- location (par barrière et par jour)	1,70 €	1,70 €
	- transport (par voyage)	62,00 €	63,00 €
gradin	. le week-end	238,00 €	240,00 €
	. Transport aller-retour en sus	147,00 €	148,00 €
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC			
COMMERCES			
DÉBALLAGE SUR LE TROTTOIR - le mois - le m² (occupation annuelle sauf les jours de foire)			
minimum de perception annuel		51,50 €	52,50 €
à titre commercial		4,10 €	4,10 €
vente à consommer sur place		7,20 €	7,20 €
occupation des places de parking (du 30 septembre au 31 octobre)		13,00 €	13,00 €
VENTE AU DÉBALLAGE (ex : camion outillage) Chapiteau prix au m²/jour		77,00 €	78,00 €
		5,70 €	5,70 €
VÉHICULES			
STATIONNEMENT			
taxi à l'année par véhicule		185,00 €	187,00 €
gros engins	. 1ère semaine	gratuité	gratuité
	. semaines suivantes - tarif par semaine (limité à 3) :	80,00 €	81,00 €
AIRE DE VIDANGE POUR CAMPING CARS (près de la caserne de gendarmerie) utilisation de la borne pendant 20 minutes		4,00 €	4,00 €
DIVERS			
ouverture porte garage sur parking du Vieux Collège par place de stationnement neutralisée - montant annuel		88,00 €	89,00 €
TRAVAUX - PERMISSIONS DE VORIE			
TRANCHÉE SUR LA VOIE PUBLIQUE			
forfait (autre réfection revêtement par le pétitionnaire)			-
jusqu' à 6 m²		51,50 €	52,50 €
de 6 à 12 m²		96,00 €	97,00 €
plus de 12 m²		136,00 €	137,00 €
CHANTIER			
la première semaine		gratuité	gratuité
à partir de la deuxième semaine -	. jusqu' à 6 m²	51,50 €	52,50 €
	. de 6 à 12 m²	96,50 €	97,50 €
tarif par semaine :		136,00 €	137,00 €
A L'année - occupation place de stationnement - Avenue du vieux Pont (Maschio)		510,00 €	515,00 €
LOCATION DES CHALETS DE MANIFESTATION			
pour deux jours d'utilisation effective (non compris : 1er jour prise en charge et celui de restitution)			
associations de Thônes		gratuité	gratuité
communes extérieures		170,00 €	172,00 €
forfait transport pour les communes extérieures		178,00 €	180,00 €
(livraison et retour du matériel assurés par les Services Techniques)			

PROJET TARIFS 2025

MANIFESTATIONS DIVERSES				
FOIRE DE LA SAINT MAURICE et de PRINTEMPS et FOIRE CANTONALE	le mètre		8,25 €	8,35 €
	voiture d'exposition - par voiture		12,35 €	12,50 €
BROCANTES d'ÉTÉ				
	forfait		772,00 €	780,00 €
MANÈGES - FÊTES FORAINES		<i>gratuité des jours de montage et de démontage</i>		
		Prix / m2		
	Foires Printemps/automne	0 -100 m ²	0,70 €	0,70 €
		Plus de 100 m ²	0,35 €	0,35 €
	Fête nationale	0 -100 m ²	1,80 €	1,80 €
		Plus de 100 m ²	1,25 €	1,25 €
Autres manifestations			0,57 €	0,57 €
MANIFESTATION TOISON D'ART	Forfait		227,00 €	229,00 €
MARCHÉ DES PRODUCTEURS	Forfait/mètre/saison		16,00 €	16,00 €
VENTE DE BALLONS	Forfait		23,00 €	23,00 €
SPECTACLE GUIGNOLS - par représentation - forfait			73,50 €	74,50 €
CIRQUES et SPECTACLES DIVERS	par m ² /jour		0,60 €	0,60 €
PHOTOCOPIES				
Pour toute photocopie (A4 et A3) de 0 à 10 : GRATUITÉ				
NOIR et BLANC				
	format A4 11 à 30 impressions		17,00 €	17,00 €
	à partir de 31 impressions - à l'unité		0,57 €	0,57 €
COULEUR				
	format A4 11 à 30 impressions		34,00 €	34,00 €
	à partir de 31 impressions - à l'unité		1,70 €	1,70 €
FORMAT A3 = PRIX A4 x 2				
Pour les écoles et associations de Thônes				
	format A4		0,18 €	0,18 €
	format A3		0,34 €	0,34 €